COMMUNE DE BANTEUX

BULLETIN D'INFORMATIONS

FLASH INFOS — OCTOBRE 2026

Editorial du Maire

Chères Banteusiennes, Chers Banteusiens,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour ce numéro d'octobre 2026 ; votre bulletin d'informations municipales. L'automne s'installe dans notre commune, apportant avec lui de nombreux événements associatifs, des moments de commémoration et des actions de solidarité qui font le dynamisme de Banteux.
Nous vous invitons à prendre connaissance des rendez-vous à venir, des consignes de sécurité pour la saison, ainsi que des démarches importantes en mairie. Excellente lecture à toutes et à tous.

L'Agenda des Événements

Date	Événement	Détails & Précisions
17 OCT	**Vente de fleurs (APE du RPI)**	À réserver avant le 15 octobre auprès des écoles.
22 OCT	**Vente de pizzas & cookies — Octobre Rose**	Retrait dès 18h00 au Mille Club (par Bant'EUX&NOUS). A réserver avant le 16/10.
31 OCT	**Soirée Halloween**	Organisée par l'association Bant'EUX&NOUS.
11 NOV	**Commémoration de l'Armistice**	Messe à 9h30 à Les Rues des Vignes, Dépôt de gerbe à 10h45 à Banteux.
22 NOV	**Repas du Beaujolais Nouveau**	À partir de 12h00, organisé par Bant'EUX&NOUS.
12 & 13 DÉC	**Noël des Enfants et des Aînés**	Célébrations et festivités de fin d'année.

Vie Associative & Solidarité

🎀 Opération Pizza / Cookies — Octobre Rose

Action solidaire menée par l'association Bant'EUX&NOUS à la demande de la CAC, en partenariat avec la commune de Banteux.

- Retrait des commandes : Jeudi 22 octobre au Mille Club à partir de 18h00.
- Solidarité : L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association EMERA pour la lutte contre le cancer du sein.

Merci à tous pour votre générosité et votre participation !

⏰ Changement d'Heure : Passage à l'Heure d'Hiver

N'oubliez pas ! Dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2026 : À 3h00 du matin, il sera 2h00.

Nous reculons nos horloges d'une heure (-1h).



Sécurité, Civisme & Cadre de Vie

⚠ Vigilance Toussaint dans les Cimetières

À l'approche de la Toussaint, une vigilance accrue est recommandée autour des cimetières. Ne tentez pas les voleurs !

- Fermez systématiquement les portes et fenêtres de votre véhicule, même pour un court instant.
- Ne laissez aucun objet de valeur en évidence (sacs à main, portefeuilles, appareils électroniques).
- Contactez la gendarmerie pour signaler tout comportement ou véhicule suspect.
- En cas de vol, ne toucher à rien en attendant l'intervention des gendarmes.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17.

Rappels Réglementaires et Civisme

Balayage caniveaux 25 novembre ; merci de prendre les dispositions pour ne pas gêner le déroulement de l'intervention.

🌳 **Élagage obligatoire :** Tout empiétement de haie ou d'arbre sur le domaine public est soumis à un élagage obligatoire (art. L2212-2-2 du CGCT et art. R116-2 du Code de la voirie routière).

🔥 **Ramonage obligatoire :** Pensez au ramonage annuel de votre moyen de chauffage. Il est obligatoire pour être couvert par votre assurance en cas de sinistre.

🐕 **Déjections canines :** Il est interdit de laisser votre animal faire ses déjections sur les trottoirs. Par civisme et respect de chacun, merci de les ramasser (cf message des élèves de Banteux, feuille jaune).

🚗 **Ruelle Lapierre : Rappel :** la Ruelle Lapierre est en sens unique permanent pour l'ensemble des usagers, y compris les riverains.

🐱 **Prolifération des chats :** Veillez à ne nourrir que vos propres animaux. En cas d'adoption, pensez à la stérilisation afin d'éviter la surpopulation.

Secrétariat de Mairie & Permanences

Horaires d'ouverture du Secrétariat au Public :

- Lundi : 13h30 – 15h30
- Jeudi : 15h00 – 17h00



📚 Permanences de la Bibliothèque Municipale de 17h à 18h:



- 19 octobre 2026
- 02, 16 et 30 novembre 2026
- 14 décembre 2026

Informations Municipales & Services

Consultation du Public — Projet Éolien (Villers-Plouich)

Nous vous informons de l'ouverture de l'avis de consultation du public concernant le projet d'éoliennes sur la commune de Villers-Plouich (cf feuille jaune).

• Période de consultation : Du 12 octobre 2026 au 12 janvier 2027 inclus.

• Le dossier est consultable en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Commémoration du 11 Novembre 1918



MAIRIE DE BANTEUX

362 rue du Milieu, 59266 Banteux

Tél : 03 27 78 51 08 | mairie@banteux.fr | www.villedebanteux.fr

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique.